Arbitrer un projet communal et son financement

7 h · 1 journée · hors pauses

Objectifs opérationnels

1. Repérer les marges et contraintes financières d'un projet.

2. Comparer deux options en coût global et en service rendu.

3. Construire un plan de financement conditionnel.

4. Justifier un arbitrage et les démarches préalables.

Programme par sujets et items

1. Cadrage du besoin

- Utilité publique du projet et besoins des bénéficiaires
- Objectifs de service et critères de choix
- Contraintes de calendrier, de financement et de fonctionnement

2. Lire les marges disponibles

- Fonctionnement et investissement : engagements distincts
- Épargne, dette et dépenses déjà contraintes
- Marges disponibles et charges futures du projet

3. Comparer les options

- Rénovation, création, mutualisation et phasage
- Investissement initial et coût global d'usage
- Comparatif du service rendu et des coûts récurrents

4. Préparer le financement

- Autofinancement, emprunt et subventions potentielles
- Financements acquis, sollicités et incertains
- Équilibre du plan et calendrier des démarches à vérifier

5. Atelier d'arbitrage

- Comparaison de deux scénarios d'investissement
- Effet d'un surcoût et d'une aide non obtenue
- Arbitrage motivé et scénario de repli à présenter au conseil

6. Évaluation individuelle

- Note individuelle de décision et justification des hypothèses
- Vérifications, partenaires à consulter et validations nécessaires
- Échéances et indicateurs de suivi du projet

Public Élus municipaux et intercommunaux chargés d'un projet, d'un équipement ou des finances.

Prérequis Exercer un mandat local ; documents utiles fournis.

Modalités Présentiel ; distanciel possible selon le besoin. Inter : 3 - 10 participants.

Pédagogie Cas concrets, exercices, échanges et fiches outils. Positionnement et évaluation individuelle des acquis.

Intervenant Professionnel du réseau ACTES, mobilisé selon l'expertise requise.

Accessibilité Contactez-nous en amont pour étudier les adaptations nécessaires.

Sur mesure : 3 h 30 à 4 h sur objectifs ciblés ; enrichissement jusqu'à 14 h selon le besoin.

Tarif inter de base : 350 € nets de TVA par participant pour 7 h.

Ouverture inter à partir de 3 participants confirmés ; 10 participants maximum.

Intra et formats adaptés : sur devis. Prix total précisé avant engagement.

Élus : ACTES ne détient pas l'agrément ministériel requis. Demande d'information uniquement ; aucune inscription au titre du mandat ni éligibilité DIFE / Mon Compte Élu annoncée.

formation@actes-management.fr · actes-management.fr